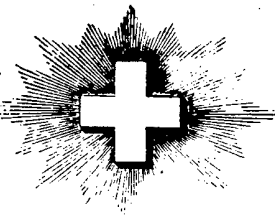


Publié le novembre 1888

CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 1

Classe 123

PAUL PERRET à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Perfectionnements apportés à la construction de mouvements de montres
de toutes dimensions

Pour être pratique, une montre doit être d'une construction simple dans laquelle chaque partie puisse se démonter séparément et avec facilité. Chaque pièce essentielle doit pouvoir faire sa fonction sans nécessiter un ajustement difficile, enfin toutes ses parties constitutives doivent pouvoir être remplacées facilement. Le bas prix et l'élégance des formes augmentent naturellement le placement des montres et dans cet ordre d'idées la disposition des ponts constitue une partie importante de la construction d'un calibre.

Le mécanisme qui fait l'objet de la présente demande de brevet comporte les mobiles usuels des montres, auxquels je n'ai rien changé en tant qu'il s'agit des engrenages, nombres de dents etc. Ce qui constitue la nouveauté du calibre, c'est la disposition des ponts, du remontoir, de la mise à l'heure et du cadran qui comportent la réduction à un minimum du nombre des vis employées et une grande facilité de démontage et de remontage partiel ou total du mécanisme.

La fig. 1 du dessin ci-joint représente le dessus et la fig. 2 le dessous de mon calibre. La fig. 4 représente le dessus d'une variante du même. La fig. 3 représente séparément le mécanisme de remontoir. Dans toutes les figu-

res les mêmes indices désignent les mêmes pièces. La demi-platine *P* est reliée à la platine *A* au moyen de trois piliers 1, 2 et 3 et porte d'une part le barillet, la roue de grande moyenne et celle de petite moyenne et d'autre part le mécanisme de remontoir qui est fixé sur le pont *P* au moyen de la barette *G*. Les vis 1 et 3 fixent tout à la fois la barette *G* au pont *P* et ce dernier aux piliers correspondants de la platine *A*. La vis 2 ne relie que le pont *P* à la platine *A* et celle 4 ne relie que la barette *G* au pont *P*.

Il en résulte que si l'on n'a à examiner que le remontoir, on n'ôte que les vis 1, 3 et 4 et la vis 2 maintient le pont en place; d'autre part si l'on doit visiter les rouages sans avoir à reviser le remontoir, on n'ôte que les vis 1, 2 et 3 et l'on peut enlever le pont *P* avec tout le mécanisme de remontoir qu'il porte. En enlevant le pont *D* on peut sortir la roue de champ et celle d'échappement.

Dans l'épaisseur de la demi-platine *P* sont noyés la roue de couronne *E* et le rochet de barillet *F* ainsi que le cliquet *m* et son ressort *r* (voir fig. 3).

Le cliquet *m* s'engage dans la denture de la roue de couronne *E* qui tourne autour d'un anneau d'acier *h* entourant lui-même un noyau

et empêché de tourner par une goupille i' . Le ressort r est retenu par une goupille r' .

Le cliquet m pivote autour d'une goutte ménagée à cet effet dans la creusure correspondante du pont P . Le tout est recouvert par la barette G fixée au pont P comme cela est dit plus haut, par la vis 4 qui traverse la goutte servant de pivot au cliquet m .

Sous le cadran se trouve le mécanisme de mise à l'heure composé d'un pignon coulant (Breguet) b , d'une bascule g avec ressort h , d'un levier à deux bras c et d'une tirette d . Cette dernière, en étant tirée hors de la montre, produit, par l'intermédiaire de c , l'abaissement de la bascule g et en conséquence, l'engrenage du pignon coulant b avec la minuterie l . La bascule g , le ressort h et la roue l sont maintenus en place par un pont o fixé au moyen d'une seule vis.

La fig. 4 représente une variante du même calibre, dans laquelle le mécanisme de remontoir est placé sous le pont P .

Enfin la fig. 5 représente en section et à une échelle exagérée la manière dont je fixe le cadran sur le mouvement.

Les nombreux inconvénients des pieds habituellement employés à cet effet ont déjà engagé à chercher le fixage du cadran au moyen d'une lunette, mais ce qui rendait la chose impraticable, c'était la grande irrégularité des épaisseurs des cadrans. Mon système consiste à construire une lunette B dans laquelle j'ajuste le cadran J et à laquelle je pra-

tique une piqûre circulaire b . Au moyen de cette dernière, je sertis le cadran J dans la lunette B . Cette dernière s'ajuste sur une portée correspondante de la platine A dans laquelle elle est maintenue par un arrêt ou une goupille a qui l'empêche de tourner. Grâce au jour plus ou moins grand qui peut exister entre le cadran J et la platine A on peut obtenir une régularité absolue dans la hauteur totale du mouvement, même avec des cadrans d'épaisseur variable, en diminuant plus ou moins la hauteur de la lunette B .

EX RÉSUMÉ,

je revendique comme constituant mon invention:

- 1° La combinaison de la demi-platine P ayant trois piliers 1, 2 et 3 avec la barette G , le rochet F , la couronne E ayant un anneau d'acier h avec goupille i' , le cliquet m s'engageant dans la denture de E , et le ressort r en substance comme cela est décrit et dans le but indiqué.
- 2° La combinaison du pont o à une seule vis avec la bascule g , le ressort h et la roue de minuterie l en substance comme cela est décrit et dans le but indiqué.
- 3° La combinaison d'une lunette B (fig. 5), fixée au cadran J avec une portée réservée à la platine A dans le but de déterminer la hauteur totale du mouvement indépendamment des différences d'épaisseur du cadran.
- 4° L'ensemble du calibre décrit.

PAUL PERRET.

Mandataire E. Imer-Schneider.

Paul Perret
11 Novembre 1888

1 Feuille déposée

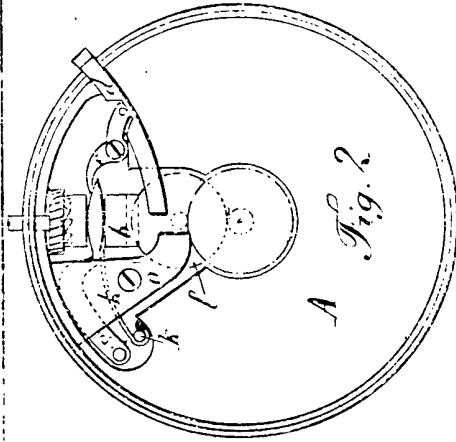


Fig. 2

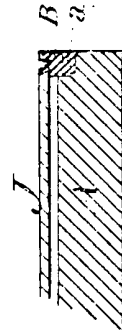


Fig. 5

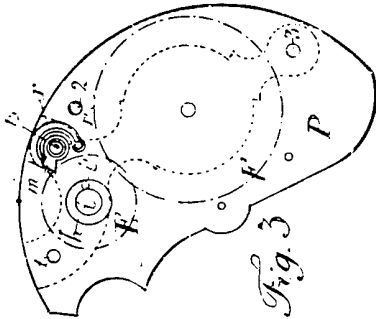


Fig. 3

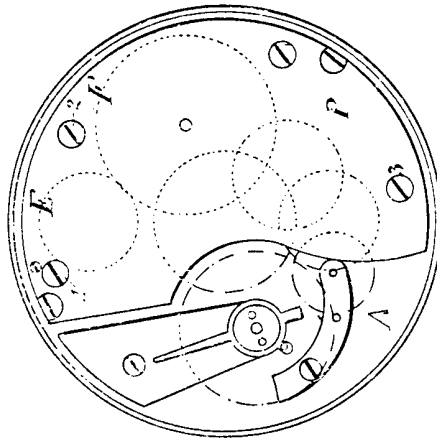


Fig. 4

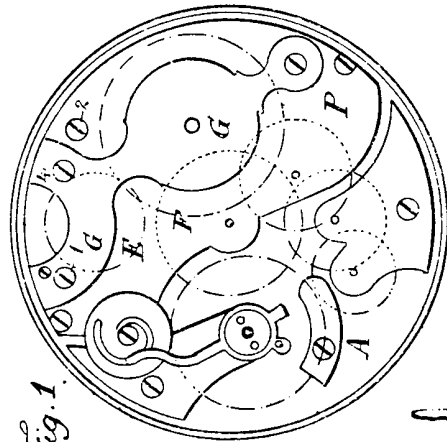


Fig. 1

Paul Perret.
H. M. Schmeider
Inventeur